



Demande de Visa avec titre de sejour expiré

Par **starc**, le **10/09/2013** à **21:42**

Bonjour à tous,

Je souhaiterais avoir vos avis, retours svp pour ma situation. Ayant travailler jusqu'au 1er aout en france avec un titre de sejour scientifique, ce dernier a expiré le dernier jour de mon contrat. N'ayant pas trouver de travail avant cette expiration, l'essentiel des entretiens se sont déroulés courant aout. J'ai reçu une reponse positive pour un poste en Allemagne devant debuter le 1er octobre. Le service administratif m'a dit que je devais faire une demande de visa dans mon pays de résidence. J'ai donc pris un rdv en ligne sur le site de l'ambassade allemand à Paris, rdv qui ne sera pas avant la fin du mois malheureusement :(

Parmis les pieces demandees figurent le passeport, le contrat de travail et le titre de sejour en cours de validité. Pensez vous que mon titre de sejour expiré risque de poser probleme?

Quelle solution me recommandez vous?

Ca m'embete de retourner et donc demenager dans mon pays d'origine (faire la demande de visa (dont le rdv n'est pas avant fin octobre...) et revenir plus tard.

Merci à tous pour vos contributions.

Par **El Goal**, le **11/09/2013** à **11:17**

Bonjour

A mon avis, tu devrais aller à la préfecture pour leur expliquer ta situation, peut être qu'ils te donneront un récépissé ou une APS. Parce que pour ton rendez-vous je pense que ça ne sera pas possible sans un titre de séjour en cours de validité.

Bon courage